

Carte Blanche - Privatisation de la poste belge : Quel bilan à la veille de l'ouverture du secteur à la concurrence ? (2.1.11)

Cinq ans après l'entrée du groupe financier CVC Capital Partners dans capital de la poste belge, alors que la libéralisation est imminente, quel bilan tirer de l'évolution de « La Poste », rebaptisée à l'anglo-saxonne « bpost » pour des raisons de marketing, depuis sa privatisation ?

La mutation des infrastructures est impressionnante. Afin d'économiser 75 millions d'euros par an, la moitié des bureaux de poste environ (600 à 700) ont été remplacés par des points-poste, lesquels sont hébergés dans des lieux privés (librairies, grandes-surfaces,...), tenus par du personnel non qualifié et ne rendent pas une série de services (notamment les services bancaires). Les centres de tri le long du réseau ferré ont été remplacés par des centres de tri le long des autoroutes et notre courrier est désormais acheminé par camion, solution plus polluante mais plus rentable à court terme.

La mutation au niveau du personnel est également impressionnante. Il y a d'abord le nombre de pertes d'emplois. Ce sont entre 1.000 et 1.500 ETP (équivalents temps plein) qui sont supprimés chaque année. Depuis 2003, la poste a supprimé (par non renouvellement de personnel) plus de 10.000 emplois (soit un quart de son personnel) passant de plus de 40.000 à moins de 30.000 ETP. Le statut du postier est également mis à mal avec la multiplication du recours aux intérimaires et l'introduction de distributeurs de courrier (pudiquement appelés "facteurs de quartier") travaillant à temps partiel, avec un contrat ouvrier et sous-payés (9,86 euros bruts de l'heure). La productivité des travailleurs croît très rapidement (5% par an) au prix de plans de « réorganisation » (Géoroute) se succédant à un rythme effréné.

Enfin, la philosophie de l'entreprise a profondément muté afin de coller avec la logique marchande promue par sa direction. Dans la présentation à la presse qu'il a faite le 17 novembre [1], Johnny Thijs, actuel patron de la poste qui fut le conseiller avisé de CVC avant que ce groupe financier ne l'acquière, a démontré celle-ci de façon limpide. Premièrement, le service universel (distribution sur tout le territoire et 5 jours par semaine) est décrit comme une « obligation » (une obligation grassement financée soit dit en passant puisque l'Etat verse environ 290 millions d'euros par an). Deuxièmement, Johnny Thijs, a rappelé que les 1.000 plus gros clients de la poste représentaient 65 % de son chiffre d'affaires tandis que les 4.4 millions de ménages belges en représentaient à peine 10%. Outre le glissement lexical lourd de sens qui fait de nous des « clients » et plus des « usagers », le message est sans ambages : la priorité va aux gros clients, et donc pas à nous qui devons dorénavant parfois parcourir 10 kilomètres pour nous rendre au bureau de poste le plus proche. L'autonomisation montre ses effets. Même si l'Etat possède encore 50% de la poste belge, la logique de celle-ci est désormais 100% calquée sur celle d'une entreprise privée.

Et demain ? La libéralisation totale du secteur postal, votée par une large majorité (y compris social-démocrate) au Parlement européen en 2007, et dont la transcription en projet de loi belge selon une optique fort droitière (pas de salaire minimum, pas d'obligation de couverture à 100% du territoire ni de distribution plus de 2 fois par semaine pour les nouveaux opérateurs) a été votée sans réelle opposition au Parlement il y a un mois (93 oui et 36 abstentions pour Ecolo/Groen !, sp.a, VB et LDD), est fixée au 1 janvier 2011. Johnny Thijs affirme que « bpost est prêt ». Mais cela ne l'empêche pas de proposer de poursuivre la casse sociale et de supprimer d'ici 2015, pas moins de 5.400 ETP supplémentaires. C'est, sans bruit, l'équivalent de deux Opel Anvers qui nous attendent à nouveau. La justification est toujours la même : le volume du courrier baisse. Pourtant cette baisse (un peu plus de 1% par an en moyenne ces 10 dernières années) est bien plus faible que celle du volume de l'emploi (entre 3 et 5% par an). Par ailleurs, la baisse du courrier étant compensée par d'autres activités, le chiffre d'affaire de la poste augmente (+17% entre 2003 et 2009) et 2010 s'annonce comme une année record. En 2010, un autre record concerne les bénéfices et les

dividendes reversés aux actionnaires. Depuis 2004, le résultat opérationnel de la poste n'a cessé de croître pour atteindre 240 millions en 2009. Ceci constitue un retour sur investissement très conséquent pour CVC qui avait déboursé à peine 150 millions d'euros pour acquérir 25% de la poste. En moyenne depuis 2005, cela représente plus de 18% par an de retour sur cet « investissement » initial. L'année 2010 s'annonce meilleure encore.

Tant d'un point de vue social pour les travailleurs de cette entreprise, que pour les usagers de la poste que nous sommes, le bilan est triste. Si elle paraît loin des préoccupations actuelles de nos responsables politiques, la revendication d'un retour à une poste 100% publique demeure d'une grande actualité. Peut-être la prochaine crise bancaire qui se profile sera-t-elle l'occasion de (re)lancer ce débat via l'outil unique que pourrait constituer une banque de la poste 100% publique ? On doit l'espérer.

Pierre Eyben(Coordinateur francophone de l'initiative sauvonslaposte.be et porte-parole du PC Wallonie-Bruxelles)
30 décembre 2010 - 11:53

P.-S.

1 CB (non publiée) proposée aux journaux Le Soir et La Libre Belgique.
2; La pétition <http://sauvonslaposte.be> a recueilli plus de 10.000 signatures et a été remise aux autorités fédérales en 2009